

## Lettre d'information

Décembre 2018 - N° 27



### Editorial

Quel est le point commun entre **e-KerMed**, le **S2RI**, le **DCC**, **O.R.U** et **SI Orientation PH** ?

Tous appartiennent au **bouquet de services** proposé par le GCS e-Santé Bretagne à ses adhérents et font l'objet d'un « **Zoom sur** » dans ce nouveau numéro.

Sans oublier un focus sur **le renouveau** en termes de communication institutionnelle avec la mise à disposition de nouveaux supports.

Ce dernier semestre a été également marqué par de **nombreux évènements** autour de sujets tels que la Sécurité des Systèmes d'Information médicotéchniques, la gestion de l'identité patient dans le cadre de services en ligne, le SI Orientation PH, et le Répertoire Opérationnel des Ressources ainsi que la participation du GCS e-Santé Bretagne au Congrès National FEHAP où **Agnès Buzyn, Madame La Ministre des Solidarités et de la Santé** s'est rendue sur notre stand pour échanger sur GWALENN, notamment.

A travers ce numéro, saluons **la forte communauté** de nos adhérents mobilisés pour mener à bien les projets et participer au développement des usages des services déployés.

Cette mobilisation témoigne des **perspectives encourageantes** pour 2019 où collaboration régionale et pluridisciplinaire sera au rendez-vous.

Toute l'équipe du GCS e-Santé Bretagne vous souhaite **d'excellentes fêtes de fin d'année**.

*Renaud Lefèvre*  
*Directeur*

### Sommaire

Actualités du GCS.....	p.2
• Communication Institutionnelle	
La vie des projets.....	p.3 à 8
• Avec e-KerMED, la télémédecine bretonne prend un nouvel essor.....	p.3
• Point d'avancement sur le projet DCC.....	p.4
• Zoom sur le SI Orientation PH.....	p.5
• La gestion de l'identité patient tout au long de son parcours de soins.....	p.6
• En savoir plus sur l'Observatoire Régional des Urgences.....	p.7
• Retour en images.....	p.8

# Communication Institutionnelle

## Nouveaux supports de communication

L'année 2018 aura placé la communication sous le signe du renouveau.

Retrouvez l'ensemble des **nouveaux supports de communication** mis à disposition de l'équipe du GCS e-Santé Bretagne pour les présentations, les évènements, etc.

### Tryptique GCS e-Santé Bretagne



### « Bon à savoir » : Adhérer au GCS e-Santé Bretagne



### Kakémono



## Congrès National FEHAP

Les 28 et 29 novembre dernier, le **GCS e-Santé Bretagne** a participé au Village Breton en plein coeur du congrès national FEHAP qui se déroulait au Couvent des Jacobins à Rennes.

**L'occasion** de se faire mieux connaître de notre communauté, et potentiellement de nouveaux adhérents, d'échanger avec d'autres régions et d'autres modes d'organisation.

Sans oublier **la visite de Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé : Agnès Buzyn** sur notre stand, afin de lui présenter quelques **valeurs fortes** autour du GCS e-Santé Bretagne dont la volonté de s'adresser à l'ensemble des acteurs de santé du plus petit au plus grand quelque soit la fédération et l'appui d'une forte communauté pour mettre en oeuvre les projets e-santé en Bretagne.

Et d'échanger sur **GWALENN, l'outil numérique des coordinations** en valorisant la co-construction régionale et pluridisciplinaire et la démarche itérative autour de GWALENN.

### Rencontre entre Agnès Buzyn et le GCS e-Santé Bretagne



## Avec e-KerMed, la télémédecine bretonne prend un nouvel essor

**A**près de nombreuses années d'expérimentations et d'apprentissage, **le financement des actes de télémédecine** fait désormais partie du droit commun, et ce **depuis le 15 septembre 2018** ! Tout médecin qui le souhaite peut dès à présent consulter à distance.

Certaines conditions sont toutefois à respecter. La première concerne **la bonne organisation des soins**. La téléconsultation doit en effet s'inscrire dans le parcours de soins coordonné du patient. Ainsi la téléconsultation se réalise sur prescription du médecin traitant et par un médecin téléconsultant ayant vu le patient en consultation physique dans les 12 derniers mois. La deuxième condition concerne **la protection des données médicales**. Les informations médicales (formulaires cliniques, bilans médicaux, compte rendus...) doivent impérativement être échangées sur des flux totalement sécurisés et la téléconsultation doit être conduite à l'aide d'un outil de vidéotransmission.

Le financement **des actes de téléexpertise** est prévu pour février 2019, dans un premier temps sur un périmètre de population restreint. Il sera élargi à l'ensemble de la population d'ici la fin de l'année 2020. Le financement **des prises en charge en télésurveillance** restera quant à lui en expérimentation pendant quelques années.

Pour accompagner la fin des expérimentations de financement des actes de téléconsultation et téléexpertise, et anticipant de ce fait une croissance des demandes, la communauté de télémédecine bretonne et le GCS e-Santé Bretagne ont fait le choix de simplifier les démarches, et d'ici quelques mois c'est **l'offre de services e-KerMed** qui prendra le relai de Sterenn.

### Présentation d'e-KerMed

e-KerMed, c'est **un ensemble de services de télémédecine à la carte**.



**Le service de mise en relation** permettant à chaque offreur de soins de décrire son offre, les modalités d'accès et à chaque professionnel de santé de trouver l'expert disponible pour répondre à sa demande.

**Le service d'échange et partage** pour transmettre les différents éléments nécessaires à la prise en charge du patient, de manière totalement sécurisée : documents d'identification du patient, formulaires cliniques, bilans médicaux, compte rendus et prescriptions.

**Le service de visioconférence sécurisé**, hébergé en zone HDS et compatible avec tout type de matériel : station fixe, chariot, PC, tablette, smartphone.

Et enfin **le service d'accompagnement**, dont les principales composantes sont l'aide au lancement d'un projet, l'animation de la communauté régionale de télémédecine, la communication, la formation, ainsi que la veille juridique et technologique.

Le GCS e-Santé Bretagne est actuellement **en cours de construction** de cette offre de services. Au cours du premier trimestre 2019, les différents établissements requis et médecins libéraux qui souhaitent proposer des prises en charge en télémédecine seront accompagnés dans **la mise en place de cette nouvelle démarche**.

En savoir plus :

Sophie Poinsignon

[sophie.poinsignon@esante-bretagne.fr](mailto:sophie.poinsignon@esante-bretagne.fr)

# Point d'avancement sur le projet DCC (Dossier Communicant Cancérologie)

Le GCS e-Santé Bretagne a été missionné par la communauté bretonne pour lancer un marché d'acquisition et de maintenance d'une **solution DCC** visant à répondre aux exigences d'une circulaire de l'INCa de 2016.

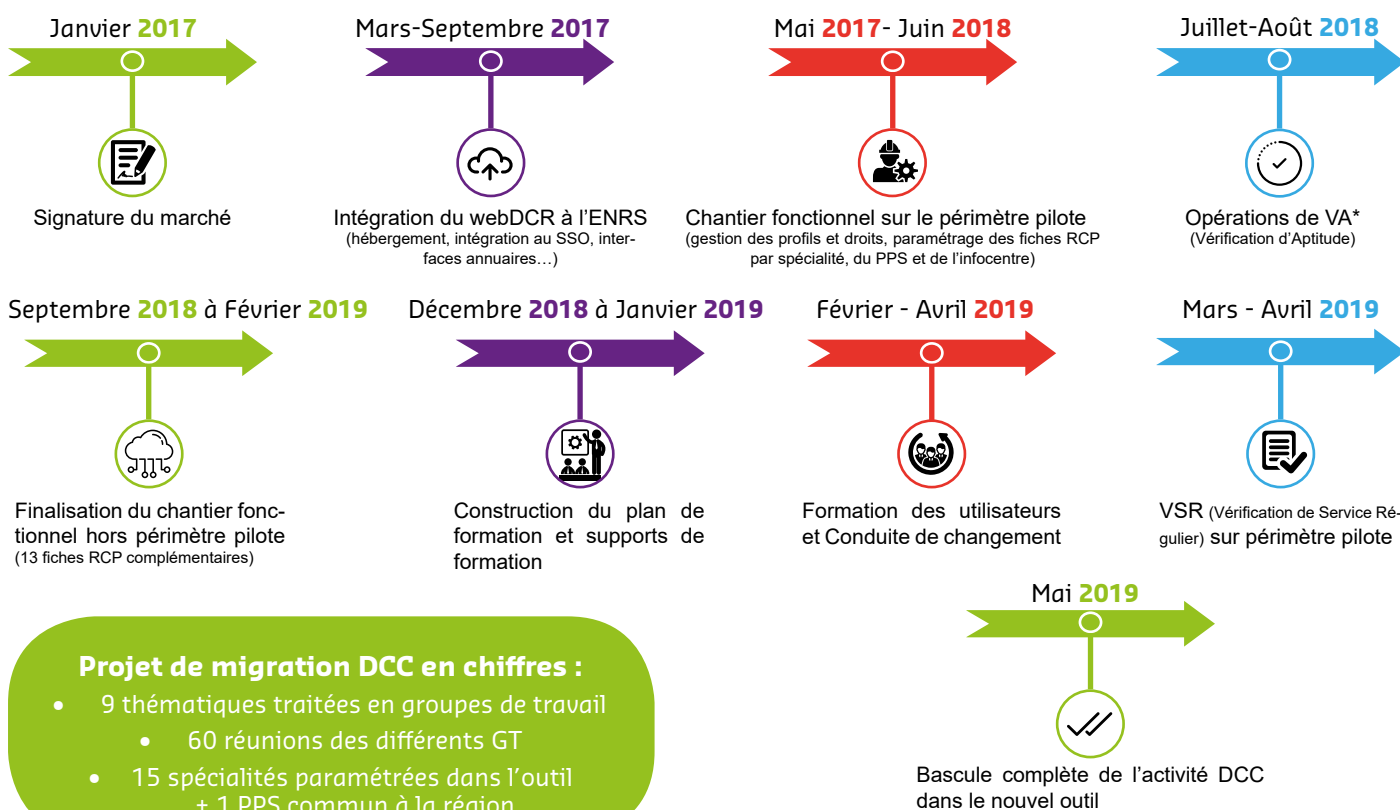
En 2017, un marché a été signé avec la société INOVELAN pour le **déploiement de son outil WebDCC** en remplacement de la solution Alfalima du GIP SIB.

Ce marché prévoit notamment, en complément des fonctionnalités de gestion des RCP déjà couvertes dans l'outil Alfalima, la compatibilité au DMP et à la MSSanté, la gestion du plan personnalisé de soins ou encore des interfaces bidirectionnelles avec les établissements permettant l'échange à la fois des identités patients et des documents nécessaires à la coordination de parcours patient en cancérologie (CR-ACP, CRO, CR-RCP...).

## La cancérologie en Bretagne

- 15 spécialités traitées dans le DCC (hors hématologie)
  - Près de 2900 RCP / an
- Plus de 3300 comptes utilisateurs

## Planning du projet



### Projet de migration DCC en chiffres :

- 9 thématiques traitées en groupes de travail
  - 60 réunions des différents GT
- 15 spécialités paramétrées dans l'outil + 1 PPS commun à la région

\*Une réserve majeure a été identifiée ne permettant pas un passage en production dès septembre 2018. La fonctionnalité manquante sera disponible dans la version V2.7.4 de l'outil livrée au plus tard en avril 2019.

## Perspectives

Si l'intégration de webDCC dans l'ENRS est déjà assurée, **de nouvelles briques socles** sont en train d'être mises en œuvre par le GCS e-Santé Bretagne et impactent directement le DCC en tant que dossier de coordination régional. Ainsi le **S2RI** (Serveur Régional de Rapprochement d'Identités) en cours d'installation va s'interfacer dans les prochaines semaines avec le nouveau DCC (T1 2019) et ainsi permettre une gestion unifiée des identités patients entre cet outil régional et les établissements.

**Autre perspective à court terme**, des travaux sont en cours pour que la solution Hemsys utilisée par les hématologues de la région pour la gestion de leurs RCP soit interfacée avec le nouveau DCC. Ainsi, les patients pris en charge en hématologie et/ou pour une tumeur cancéreuse solide bénéficieront d'une meilleure coordination des soins et d'une prise en charge plus fluide par les professionnels de santé.

## Zoom sur le SI Orientation PH

Le 9 octobre dernier s'est tenue la **matinée régionale** de présentation du **système d'information des décisions d'orientations des personnes handicapées**. En présence des représentants de la CNSA, du Conseil Départemental 35, de la MDPH 35 et du GCS e-Santé Bretagne cette matinée a permis de présenter les enjeux et les modalités d'usages de l'outil « Via Trajectoire », aujourd'hui et pour demain, devant 230 participants venus de toute la région.

Dans le cadre du **dispositif « Une Réponse Accompagnée pour Tous »**, ce système d'information doit encourager tous les acteurs à travailler ensemble pour construire des solutions adaptées afin de favoriser un parcours de vie sans rupture et conforme au projet de vie de chaque personne. Dans ce contexte, **la mise en place d'un système d'information de suivi des orientations des personnes handicapées** est nécessaire afin de mieux connaître et planifier l'offre médico-sociale.

Cet événement a été l'occasion de confirmer l'engagement de tous dans **l'appui à la généralisation de ce dispositif** qui est prévu d'ici la fin de l'année 2019.

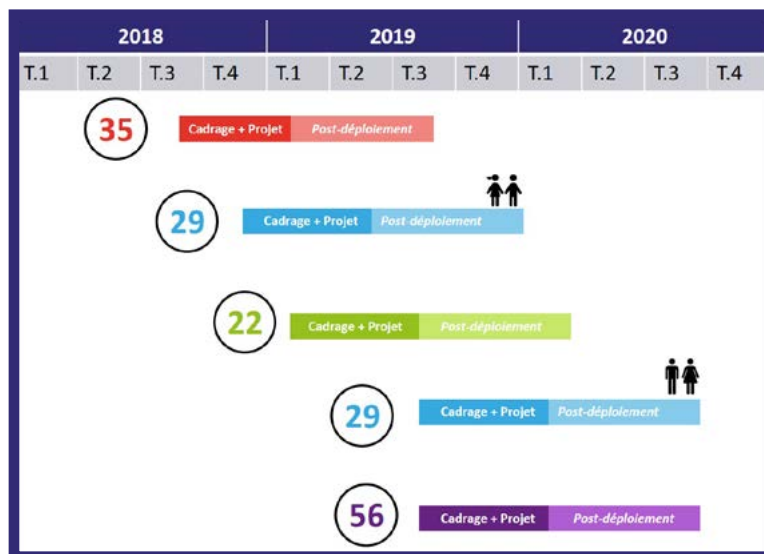
### Mission du GCS e-Santé Bretagne

Le GCS e-Santé Bretagne a été missionné par l'ARS Bretagne.

Après avoir réalisé un état des lieux préalables par département, **le GCS e-Santé Bretagne** assure le pilotage des formations de tous les acteurs (ESMS/MDPH/MDA), l'appui à l'organisation et à l'animation des rencontres des comités, ainsi que la réalisation et la diffusion d'outils à destination des MDPH/MDA et aux ESMS pour les actions liées à la mise en place du SI.

### Calendrier

Cet outil sera déployé **en cascade** dans chacun des départements de la région Bretagne.



**Le département pilote** pour ce projet est l'Ille et Vilaine, dont la phase de prérequis nécessaire au déploiement de l'outil a pu être menée durant le troisième trimestre 2018.

Cela s'est concrétisé par **l'injection** par la MPDH35 de 20 000 décisions d'orientation dans l'outil ViaTrajectoire PH, et **la mise en place du processus d'intégration** au fil de l'eau des décisions d'orientations prises lors des CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). Plus de 40 sessions d'une demi-journée sont programmées afin de former les agents de la MPDH, et les utilisateurs des 230 ESMS bretonnais. Ces formations, pilotées par le GCS e-Santé Bretagne, se déroulent du 6 novembre 2018 au 21 décembre 2018.

**La phase de cadrage/projet** a débuté en parallèle dans le Finistère, le département étant le prochain à être déployé. Le déploiement est tout d'abord prévu pour le champ de l'enfance puis celui de l'adulte.

En savoir plus :

Gwénaëlle Le Garrec

[gwenaelle.legarrec@esante-bretagne.fr](mailto:gwenaelle.legarrec@esante-bretagne.fr)

# La gestion de l'identité patient tout au long de son parcours de soin

Les échanges et le partage des données médicales entre professionnels de santé sur toute la région seront dorénavant possibles grâce au **Serveur Régional de Rapprochement des Identités**, solution nouvellement acquise par le GCS e-Santé Bretagne. **Le comité régional d'identification du patient** permettra la définition de la politique et de l'organisation régionale d'identification du patient.

Cette démarche régionale a été initiée en février 2018 par le **GCS e-Santé Bretagne** auprès de **ses adhérents** et sous la responsabilité de **l'ARS Bretagne**.

## Pourquoi un comité régional d'identification du patient ?

Ce comité fédère l'ensemble des acteurs autour de la problématique de gestion de l'identité patient. Véritable lieu de partage, où chaque acteur pourra échanger sur leurs pratiques, leurs problématiques terrain. Fort de cette mutualisation de compétences, le comité définira **une politique régionale d'identification** du patient formalisée dans **un référentiel de bonnes pratiques**. Il validera également les actions régionales de communication et de sensibilisation.

## Qu'est-ce qu'un S2RI ?

Un S2RI fournit une solution permettant de **garantir, sécuriser et fiabiliser** l'identification du patient tout au long de son parcours de santé **pour les Systèmes d'Information** des structures sanitaires et médico-sociales et de l'Espace Numérique Régional de Santé. La mise en place d'un identifiant fédéré en complément de l'identifiant local facilite **les échanges et le partage** de données médicales entre les différents acteurs régionaux.

## Quels en sont les usages ?

Le S2RI permettra **une meilleure traçabilité** de l'identité du patient avec une détection et une correction en temps réel des problématiques liées à l'identification du patient.

Dans la pratique, **le partage des comptes rendus de RCP** traités dans le DCC sera maintenant possible par l'utilisation d'un identifiant fédéré au niveau régional. De même, **l'historisation de documents** produits via des applications tierces (DCC, GWALENN, e-KerMed...) dans les logiciels métier sera réalisable, le suivi du patient sera ainsi facilité. De nouveaux cas d'usage devraient apparaître dans les mois à venir.

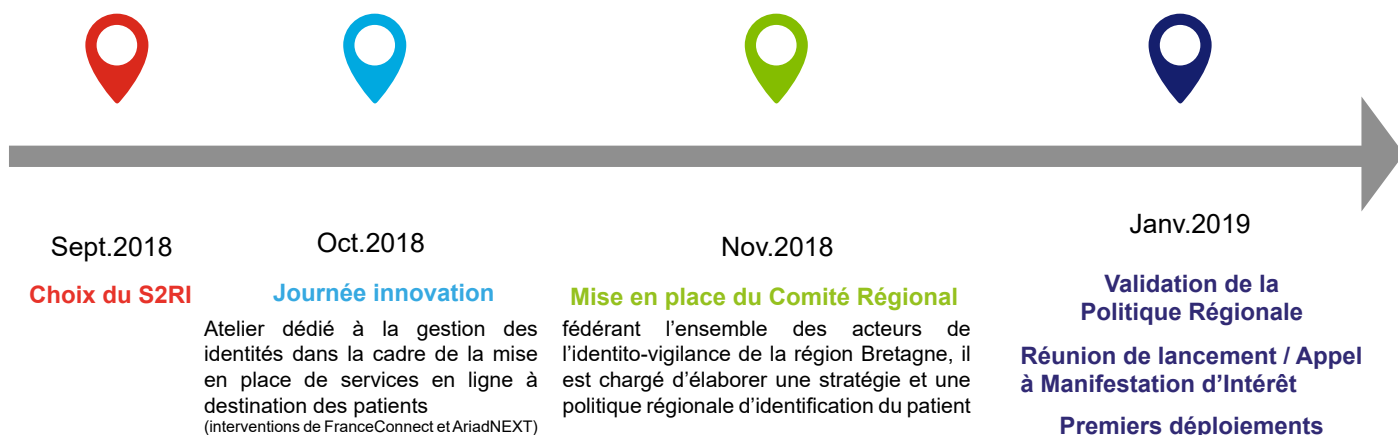
Conformément aux règles de bonnes pratiques d'identification du patient et aux standards d'interopérabilité, le S2RI assurera **une intégration facilitée avec vos logiciels métiers**.

Le traitement des données patient au sein de cette application **respectera les exigences** en matière de protection des données à caractère personnel (**RGPD**).

## Planning

Le début du déploiement du S2RI est planifié **fin janvier 2019** avec l'intégration de deux domaines d'identité (GWALENN et DCC).

**Un Appel à Manifestation d'Intérêt** sera transmis par l'ARS Bretagne à l'ensemble des fédérations, URPS, URSB, EFS... pour recueillir les cas d'usages des différentes structures ou groupements de structures sanitaires et médico-sociales. **Les candidatures retenues** pourront se raccorder au S2RI à partir de juin 2019.



# En savoir plus sur l'Observatoire Régional des Urgences

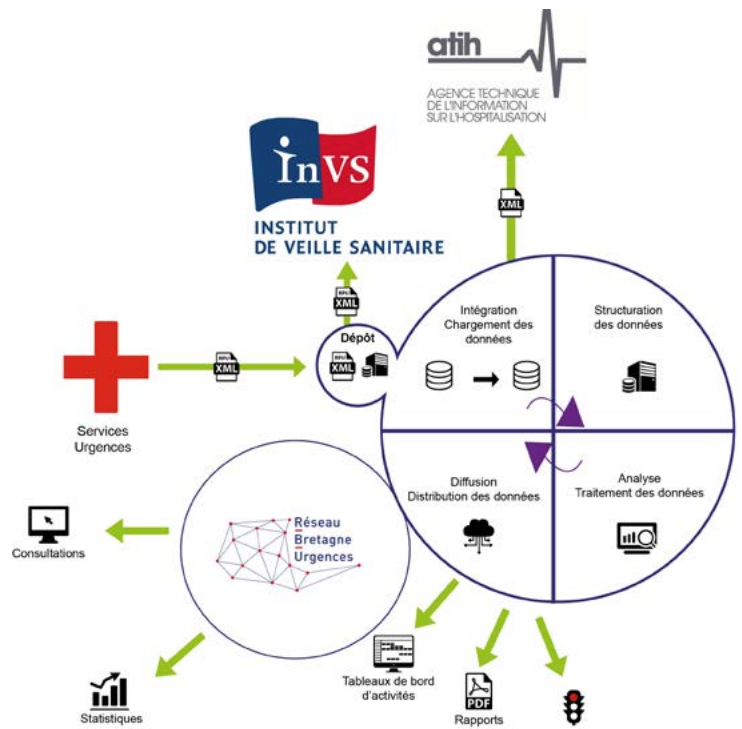
L'Observatoire Régional des Urgences (ORU) est une entité impliquée **dans la collecte et l'analyse des données de soins de premier recours** d'une région et disposant en son sein **d'une expertise de médecine d'urgence** selon la FEDération des Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU). Il lui permet de disposer d'une large représentativité des différents modèles d'organisation régionale de collecte de données et d'animation du réseau des structures d'urgences.

Au niveau régional, l'ORU est **un outil d'analyse statistique et décisionnel** mis à disposition de la recherche épidémiologique, de la veille sanitaire et des services d'urgences.

## Missions

L'activité d'ORU s'articule autour de **six missions** :

- Assurer la collecte quotidienne des données RPU (Résumé de Passage aux Urgences) fournie par les 25 établissements de santé bretons titulaires d'une autorisation d'activité de soins de médecine d'urgence ;
- Veiller à l'exhaustivité et à la qualité des données recueillies ;
- Exploiter ces bases de données afin de décrire l'activité des 25 établissements d'urgence ;
- Diffuser ces informations aux professionnels des urgences par la production annuelle d'un rapport d'activité (« panorama annuel de l'activité des services d'urgence bretons » publié par le GCS RBU) ;
- Diffuser les indicateurs d'analyse « Hôpital En Tension » (indicateur HET) issus des recommandations de la FEDORU ;
- Collaborer avec les cellules de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) et de l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH) en région ou au niveau national dans le cadre d'études épidémiologiques spécifiques.



## Point d'avancement en Bretagne

Suite à l'acquisition d'un nouvel outil statistique en 2017, le GCS e-Santé Bretagne travaille en tant qu'Assistant à Maitrise d'Ouvrage sur **la refonte de l'architecture informatique** en collaboration avec le GCS RBU (Maitre d'Ouvrage) et Enovacom (Maitre d'Œuvre).

*Ce qui a été fait :*

- Création d'une nouvelle architecture de gestion des RPU en Bretagne,
- Création et évaluation de nouveaux systèmes d'alerte et d'analyse des fichiers RPU reçus,
- Export des RPU permettant l'exploitation des données,

Envoi des premiers tableaux de bord aux établissements en utilisant des rapports préexistants.

*Ce qu'il reste à faire :*

- Envoi des RPU à l'ATIH et Santé publique France (SpF), deux obligations régionales pour lesquelles le GCS RBU est missionné au nom de l'ARS Bretagne,
- Arrêt progressif de l'ancien système d'envoi des RPU à l'ATIH et SpF.

En savoir plus :

Marion Aumont

[marion.aumont@esante-bretagne.fr](mailto:marion.aumont@esante-bretagne.fr)

## Retour en images

### Journée dédiée à la Sécurité des Systèmes d'Information médico-techniques *02 octobre 2018*



### Matinée régionale dédiée au Système d'Information relatif au suivi des orientations des personnes handicapées auprès des futurs utilisateurs : MDPH, ESMS *09 octobre 2018*



### Après-midi dédié à la gestion de l'identité patient pour les services en ligne des structures *17 octobre 2018*

*17 octobre 2018*



### Séminaire régional dédié au ROR et à la fonction « Disponibilité des Lits » avec l'ARS Bretagne et le GCS RBU *14 novembre 2018*

*14 novembre 2018*

